CI-256
2022-05-04
A. Martin

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022 2023

BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

Demandes de renseignements généraux et particuliers

Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2022 2023

BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

Demandes de renseignements généraux

LISTE DES SITES INTERNET POUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/diffusion/depenses.html
03.03	COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES (CQLC) https://www.cqlc.gouv.qc.ca/fileadmin/mind/mind.html
05.02	BUREAU DU CORONER https://www.coroner.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/depenses.html
06.01	COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE (COMDP) https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/commissaire/commissaire.html
06.02	COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE (CDP) https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/comite/comite.html
06.03	RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX (RACJ) https://www.racj.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/diffusion-de-documents/depenses-de-lorganisme-public-depenses-liees-a-des-personnes-salaires-indemnites-et-allocations-annuels/depenses-de-la-regie-des-alcools-des-courses-et-des-jeux.html
06.04	COMMISSION À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (CLCC) – UNITÉ PERMANENTE ANTICORRUPTION (UPAC) https://www.upac.gouv.qc.ca/upac/diffusion-de-linformation/diffusion-des-renseignements-relatifs-aux-depenses.html
06.05	BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI) https://www.bei.gouv.qc.ca/organisme/diffusion-information/depenses.html

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sites . . . 3

QUESTION 1 : Voyages hors Québec . . . 7

QUESTION 2 : Sommes dépensées pour les voyages en avion ou en hélicoptère faits au Québec de chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et des dirigeants d'organismes . . . 8

QUESTION 3 : Liste des dépenses en publicité (incluant Internet), articles promotionnels et commandites . . . 9

QUESTION 4 : Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques ou autres . . . 10

QUESTION 5 : Liste des dépenses en formation de communication organisée par le ministère, organisme ou firme externe . . . 11

QUESTION 6 : Liste des contrats (moins de 25 000 $) octroyés par un ministère ou un organisme . . . 12

QUESTION 7 : Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme . . . 13

QUESTION 8 : Nombre de consultants externes intégrés (nombre de personnes) ou oeuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme . . . 14

QUESTION 9 : Projets de développements informatiques ou de modernisation des systèmes pour l'exercice financier 2021-2022 . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 10 : Montants de diverses dépenses (photocopie, mobilier de bureau, ameublement, décoration et embellissement, distributeurs d'eau de source, frais de transport, d'hébergement et de repas, frais d'alcool et de fêtes, congrès, colloques, perfectionnement ou ressourcement) . . . 15

QUESTION 11 : Montants dépenses reliées à la téléphonie et informatique (téléphonie cellulaire, BlackBerry ou autre type de téléphone intelligent, tablettes électroniques, ordinateurs portables [nombre d'appareils et coûts d'utilisation], etc.) . . . 17

QUESTION 12 : Diverses questions sur les ressources humaines . . . 18

QUESTION 13 : Questions relatives aux départs à la retraite . . . 33

QUESTION 14 : Liste des baux pour les espaces occupés par le ministère et les organismes . . . 34

QUESTION 15 : Liste des actifs excédentaires inoccupés . . . 35

QUESTION 16 : Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, les coûts de déménagement, aménagement, rénovation et autres travaux effectués . . . 36

QUESTION 17 : Liste du personnel de cabinet du ministre . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 18 : Liste des sommes d'argent versées à même le budget discrétionnaire . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 19 : Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, rémunéré par le ministère qui n'occupe aucun poste dans ce ministère . . . 37

QUESTION 20 : Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi . . . 38

QUESTION 21 : Nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge . . . 39

QUESTION 22 : Personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres . . . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 23 : Liste de tous les abonnements du ministère et le coût de chacun 40

QUESTION 24 : Sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre 41

QUESTION 25 : Détail pour chaque site Internet (concepteur, coûts, responsable, fréquence de mise à jour, etc.) 42

QUESTION 26 : Les dépenses effectuées pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec . . . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 27 : Activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres . . . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 28 : Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation. 43

QUESTION 29 : Détail des crédits périmés et reportés et prévisions 44

QUESTION 30 : Inventaire complet des services tarifiés offerts aux citoyens et les tarifs exigés, le coût unitaire, les revenus autonomes pour les trois dernières années et les projections selon la Politique de financement des services publics 45

QUESTION 31 : Copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement et les prévisions . . . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 32 : Sommes reçues et les prévisions en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement 46

QUESTION 33 : Pour chaque ministère et organisme, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis. 47

QUESTION 34 : Pour chaque cabinet ministériel, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des primes au rendement et des bonis . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 35 : Montant total et ventilation par catégorie d'emploi des primes de départ incluant des montants versés pour bris de contrat 48

QUESTION 36 : Pour chaque ministère ou organisme, fournir le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire 49

QUESTION 37 : Nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique dont le salaire est versé sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée 50

QUESTION 38 : Liste des programmes ministériels existants et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. 51

QUESTION 39 : Indiquer les nouvelles initiatives ou toute majoration apportée à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement 52

QUESTION 40 : Dépenses en informatique . . . . . Vous référez au cahier du MSP

QUESTION 41 : Masse salariale par catégorie d'emploi 53

QUESTION 42 : Taux d'absentéisme par catégorie d'emploi 54

QUESTION 43 : Nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle 55
QUESTION 44 : Sondages d'opinion réalisés par le ministère ou les organismes 56
QUESTION 45 : Pourcentage des dépenses publicitaires réalisées 57
QUESTION 46 : Montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère 58
QUESTION 47 : Transfert d'emplois gouvernementaux en région 59
QUESTION 48 : Sommes dépensées et actions réalisées dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse 60
QUESTION 49 : Sommes dépensées et actions réalisées visant la protection des renseignements personnels 61
QUESTION 50 : Sommes dépensées actions réalisées au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 62
QUESTION 51 : Bénéficiaires des mesures de télétravail ou de travail à distance 63
QUESTION 52 : Sommes dépensées en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail 64
QUESTION 53 : Absentéisme au travail pour cause de quarantaine ou en retrait préventif lié à la COVID-19 65
QUESTION 54 : Mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale 66
QUESTION 55 : Entretien ménager et désinfection des locaux 67
QUESTION 56 : Coût de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST et les recommandations effectuées 68
QUESTION 57 : Contrats octroyés qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par le sous-ministre ou le dirigeant, comme prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics 69
QUESTION 58 : Informations concernant les demandes d'accès à l'information 70
QUESTION 59 : Liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes 71
QUESTION 60 : Montants alloués à la rémunération des stages depuis 2016 72
QUESTION 61 : Montant des dépenses supplémentaires entrainées par la pandémie de COVID-19 73
QUESTION 62 : Dépenses encourues en vu de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 74
QUESTION 63 : Montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont le ministère est responsable 75

QUESTION 1 : Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2021-2022 :

a) les endroits et dates de départ et de retour;

b) la copie des programmes et rapports de mission;

c) les personnes rencontrées;

d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);

e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;

f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;

g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;

– les détails de ces ententes;

– les résultats obtenus à ce jour;

h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;

i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés;

j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts;

k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions;

l) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 18)**, en ce qui concerne le ministre et les titulaires d'un emploi supérieur. Les informations relatives au 4e trimestre de 2021-2022 seront disponibles le 15 mai 2022.[1]

DATES DE DÉBUT ET DE FIN	ENDROIT	OBJET	COÛT ($)
Aucune	–	–	–

1 Veuillez vous référer à la liste des sites Internet.

QUESTION 2 : Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2021-2022 :

a) les raisons du déplacement;

b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;

c) les coûts ventilés;

d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;

e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 17)**. Les informations relatives au 4e trimestre de 2021-2022 seront disponibles le 15 mai 2022.[1]

DATES DE DÉPART ET DE RETOUR	OBJET	DESTINATION	COÛT ($)
Aucun voyage	–	–	–

1 Veuillez vous référer à la liste des sites Internet.

QUESTION 3 : Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

a) la ventilation des sommes dépensées pour 2021-2022, et les prévisions pour 2022-2023;

b) les noms des firmes de publicité retenues;

c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;

e) le but visé par chaque dépense;

f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;

g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère et des organismes en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24). Les informations relatives au 4e trimestre de 2021-2022 seront disponibles le 15 mai 2022.[1]

1 Veuillez vous référer à la liste des sites Internet.

QUESTION 4 : Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;

b) le but visé par chaque dépense;

c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

e) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;

f) le but visé par chaque dépense;

g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

i) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;

j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;

k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;

m) le but visé par chaque dépense;

n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;

o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

DESCRIPTION (CONFÉRENCE DE PRESSE, ÉVÉNEMENT MÉDIATIQUE, AUTRE)	OBJET	FOURNISSEUR	COÛT ($)
Aucune	–	–	–

QUESTION 5 : La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

a) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023, ventilées par type d'événement;

b) le but recherché par chaque dépense;

c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

d) les sommes dépensées en 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023;

e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;

f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);

g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;

h) le but visé par chaque dépense;

i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 22 et 23)**, en ce qui concerne le ministre et les titulaires d'un emploi supérieur. Les informations relatives au 4e trimestre de 2021-2022 seront disponibles le 15 mai 2022.[1]

FOURNISSEUR (MINISTÈRE / ORGANISME / FIRME)	MODE D'OCTROI DES CONTRATS	BUT VISÉ	COÛT ($)
Aucune	–	–	–

1 Veuillez vous référer à la liste des sites Internet.

QUESTION 6 : Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2021-2022, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;

b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);

c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);

d) la date d'octroi du contrat;

e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;

f) l'échéancier;

g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/.

NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME AYANT BÉNÉFICIÉ D'UN CONTRAT DE SERVICES	MODE D'OCTROI DES CONTRATS	OBJET	COÛT ($)
Danis, Lyne Mme	Contrat gré à gré	Transcription d'entrevues	24 000
Danis, Lyne Mme	Contrat gré à gré	Transcription d'entrevues	24 000
Collège de Maisonneuve	Entente	Formation – processus judiciaire	13 475

QUESTION 7 : Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

a) la liste des soumissions et le montant de chacune;

b) la grille d'évaluation des soumissions;

c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;

d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;

e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/

QUESTION 8 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 :

a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;

b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);

c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;

d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;

e) une description de son mandat;

f) la date de début de son contrat;

g) la date prévue de fin de son contrat;

h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

QUESTION 10 : De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous – ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2021-2022, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

a) la photocopie;

b) le mobilier de bureau;

c) l'ameublement;

d) la décoration et l'embellissement, incluant les oeuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;

e) le distributeur d'eau de source;

f) le remboursement des frais de transport;

g) le remboursement des frais d'hébergement;

h) le remboursement des frais de repas;

i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;

j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

I. a) au Québec;

II. b) à l'extérieur du Québec.[1]

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

1 Données au 28 février 2022

TYPE DE DÉPENSE	COÛT ($)
TOTAL	**570 154**
Dépenses de photocopie	4 938
Mobilier de bureau et ameublement	3 005
Décoration et embellissement	-
Distributeur d'eau de source	-
Remboursement de frais de transport, d'hébergement et de repas[2]	542 101
Ensemble des dépenses de participation à des congrès, colloques, perfectionnement et ressourcement	20 110
Remboursement des frais d'alcool et de fêtes	-

2 Comprend les frais de déplacement de tout le personnel ainsi que la location des stationnements pour la flotte automobile (SPAQ) et la location des véhicules au CGER.

QUESTION 11 : De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2021-2022, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;

b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;

c) les coûts d'acquisition des appareils;

d) le coût d'utilisation des appareils;

e) le coût des contrats téléphoniques;

f) les noms des fournisseurs;

g) le nombre de minutes utilisées;

h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;

i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;

j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;

k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère et des organismes en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 25)**.[1]

TYPE DE DÉPENSE	COÛT ($)
Coût d'acquisition des cellulaires, des IPad ou autre type de tablettes électroniques	64
Coût d'utilisation des appareils	4 730
Coût des contrats téléphoniques	13 303
Coûts de frais d'itinérance	75
Coût lié aux dépassement des forfaits de données	1 990
Coûts de résiliation	125

1 Veuillez vous référer à la liste des sites Internet.
Dépenses au 28 février 2022

QUESTION 12 A) ET B) : **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :**

a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 C), E) ET F) : **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :**

c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :

f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 D) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 G) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 H) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

h) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

QUESTION 12 l) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

i) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 J) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

j) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 K) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

k) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétaritat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 L) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

l) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétaritat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 M) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

m) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétaritat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 N) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

n) le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétaritat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 O) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

o) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétaritat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 P) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

p) le nombre de postes abolis, ventilé par corps d'emploi

Aucun

QUESTION 12 Q) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

q) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétaritat du Conseil du trésor.

QUESTION 12 R) : Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2022-2023 :

r) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

RÉGION	NOMBRE DE POSTES VACANTS
Bas-St-Laurent	S/O
Saguenay-Lac-Saint-Jean	S/O
Capitale-Nationale	S/O
Mauricie	S/O
Estrie	S/O
Montréal	S/O
Outaouais	S/O
Abitibi-Témiscamingue	S/O
Côte-Nord	S/O
Nord-du-Québec	S/O
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	S/O
Chaudière-Appalaches	S/O
Laval	S/O
Lanaudière	S/O
Laurentides	S/O
Montérégie	3
Centre-du-Québec	S/O
TOTAL	**3**

QUESTION 13 : Nombre de départs à la retraite en 2021-2022, nombre de remplacements effectués en application du plus récent PGRH, nombre de départs à la retraite prévus en 2022-2023, nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats

A	Nombre de départs à la retraite en 2020-2021 : La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.	S.O.
B	Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines	0
C	Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats[1]	0

1 Exclut les membres de la haute direction, les étudiants, les stagiaires, les animateurs de pastorale et les employés nommés avec le statut temporaire à la fin de leur contrat occasionnel. Exclut également les contrats de services professionnels.

QUESTION 14 : Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2021-2022 en indiquant pour chacun d'eux :

a) l'emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) la superficie totale réellement occupée;
d) la superficie inoccupée;
e) le coût de location au mètre carré;
f) le coût total de ladite location;
g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
h) la durée du bail;
i) propriétaire de l'espace loué;
j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* **(art. 4 paragraphe 27)**. Les informations relatives au 4e trimestre de 2021-2022 seront disponibles le 15 mai 2022.[1]

Usage de l'espace occupé	Adresse	Municipalité	Nom du locateur	Superficie louée (m^2)	Loyer mensuel ($)	Aménagements depuis le 1er avril 2018($) (2)
Bureaux	201, Place Charles-Le Moyne, bur.6.01	Longueuil	Société québécoise des infrastructures	1 051.00	16 846	420 888
Bureaux	1010, rue de Sérigny, bur. 110	Longueuil	Société québécoise des Infrastructures	446.40	12 178	47 157

1 Veuillez vous référer à la liste des sites Internet.

(2) Amortissement des travaux d'aménagement

QUESTION 15 : Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2021-2022, fournir :

a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;

b) La valeur estimée de ceux-ci;

c) Les coûts d'entretien annuel;

d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures.

QUESTION 16 : Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2021-2022, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

a) les dates des travaux;

b) les coûts;

c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

S.O.

QUESTION 19 : Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

a) le nom de la personne;

b) le poste occupé;

c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;

d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;

e) la date de l'assignation hors structure;

f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;

g) les prévisions pour 2022-2023.

Aucune

QUESTION 20 : Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

a) le poste initial;

b) le salaire;

c) le poste actuel, s'il y a lieu;

d) la date de la mise en disponibilité;

e) les prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 21 : Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2021-2022, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);

b) par catégorie d'âge;

c) prévisions pour 2022-2023.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 23 : Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2021-2022, en précisant pour chaque abonnement :

a) le coût de chacun;

b) le fournisseur;

c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégorie.

NOM OU TITRE	FOURNISSEURS	COÛT ($)
Revue de presse	Influence communications inc.	12 300

QUESTION 24 : Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacle ou d'événements sportifs et culturel, les billets d'événement et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

	COÛT ($)
Achat de billets de saison	-
Billets de spectacles ou événements sportifs et culturels	-
Réservation de loges	-
Billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce	-
Frais payés pour devenir membre d'un club privé ou autre	-

QUESTION 25 : Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
g) la fréquence moyenne de mise à jour;
h) le responsable du contenu sur le site;
i) les noms de domaines réservés;
j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

Site du Bureau des enquêtes indépendantes	
Nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site :	Veuillez vous référer à l'Étude des crédits de 2020-2021.
Coûts de la construction du site :	Veuillez vous référer à l'Étude des crédits de 2020-2021.
Coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	Les coûts d'hébergement sont inclus dans le site Internet du ministère de la Sécurité publique. L'entretien et la mise à jour du site sont assurés par le ministère de la Sécurité publique.
Combien de fois le site a-t-il été refait ? Quel a été le coût ? Quels sont les critères qui ont justifié les changements ?	Veuillez vous référer à l'Étude des crédits de 2020-2021. Ce site n'a nécessité aucun changement en 2021-2022.
Les coûts liés à la réservation de noms de domaine	Aucun

QUESTION 28 : Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 29 : Détail des crédits périmés et reportés par année budgétaire, et ce, pour 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 30 : L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2022-2023.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes.

QUESTION 32 : Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2021-2022, ainsi que les prévisions pour 2022-2023 et 2023-2024, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

PROGRAMME À FRAIS PARTAGÉS / DESCRIPTION SOMMAIRE DU MODE DE SUBVENTION	MONTANT REÇU ($)
Aucun	—

QUESTION 33 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

	MONTANT REÇU ($)
Aucun	–

Données au 28 février 2022

QUESTION 35 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2021-2022, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

	MONTANT REÇU ($)
Enquêteurs (emplois supérieurs - primes de départ)	99 864

QUESTION 36 : Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2021-2022 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 37 : Pour 2021-2022, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :

a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;

b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

QUESTION 38 : La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2021-2022 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2022-2023. Pour chacun de ces programmes existants en 2021-2022, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2022-2023, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 39 : Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 41 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 42 : Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2021-2022 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 43 : Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;

b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;

c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation	Nombre 2021-2022
Barreau du Québec	2
DÉPENSE TOTALE ($)	**3 423**

En conformité avec tout autre document lié aux conditions de travail permettant le paiement de ces cotisations.

QUESTION 44 : Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

a) La date;
b) La nature;
c) Les questions posées;
d) Les réponses;
e) La firme retenue;
f) Les coûts.

FIRME RETENUE	COÛTS ($)
Aucun sondage	–

QUESTION 45 : Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;

b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

	%
a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;	0
b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.	0

QUESTION 46 : Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Aucun

QUESTION 47 : Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2021-2022;

b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2021-2022 en précisant la région d'origine et la région de destination;

c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 48 : Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre du Rapport final de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 49 : Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022

La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2021-2022, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 6.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

QUESTION 50 : Toutes sommes dépensées et action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

QUESTION 51 : Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2021-2022, au sein du ministère ou de l'organisme :

a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;

b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021;

c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 52 : Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2021-2022 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

6 124 $

QUESTION 53 : Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 54 : Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2021-2022 :

a) Les sommes dépensées;

b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);

c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://www.seao.ca/ ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

Nom du fournisseur	Catégorie	Montant dépensé
Aucune dépense. Programme du ministère de la Sécurité publique.	—	—

Données au 28 février 2022

QUESTION 55 : Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2021-2023, fournir :

a) Le total des sommes dépensées;

b) Le nom des fournisseurs retenus;

c) La liste des contrats.

La réponse à cette question sera trasmise par la Société québécoise des infrastructures.

QUESTION 56 : Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

S.O.

QUESTION 57 : Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2021-2022 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

a) le nombre d'autorisations;

b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;

c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;

d) le montant accordé;

e) les motifs de la demande.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.ca/

FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MODE D'OCTROI DES CONTRATS	MONTANT du contrat incluant le supplément ($)
Aucun	–	–	–

QUESTION 58 : Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2021-2022 :

a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;

b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article;

c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;

d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au rapport annuel 2021-2022 des ministères et organismes.

QUESTION 59 : La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

NOM DES PERSONNES	MANDAT DES COMITÉS	HONORAIRES ($)
Aucune	–	–

QUESTION 60 : Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016.

a) Nombre de stagiaires reçus;

b) Heures de stages effectués;

c) Rémunération totale déboursée.

	NOMBRE ET COÛTS
a) Nombre de stagiaires reçus;	2
b) Heures de stages effectués;	Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
c) Rémunération totale déboursée.	2 220 $

Données au 28 février 2022

QUESTION 61 : Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entrainées par la pandémie de Covid-19, pour 2020 et 2021.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 62 : Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

QUESTION 63 : Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Aucune amende perçue.

ÉTUDE DES CRÉDITS

2022 2023

BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES

Renseignements particuliers

LISTE DES SITES INTERNET POUR LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

MINISTÈRE	MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/ministere/diffusion/depenses.html
03.03	COMMISSION QUÉBÉCOISE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES (CQLC) https://www.cqlc.gouv.qc.ca/fileadmin/mind/mind.html
05.02	BUREAU DU CORONER https://www.coroner.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/depenses.html
06.01	COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE (COMDP) https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/commissaire/commissaire.html
06.02	COMITÉ DE DÉONTOLOGIE POLICIÈRE (CDP) https://deontologie-policiere.gouv.qc.ca/fileadmin/transparence/comite/comite.html
06.03	RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX (RACJ) https://www.racj.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/diffusion-de-documents/depenses-de-lorganisme-public-depenses-liees-a-des-personnes-salaires-indemnites-et-allocations-annuels/depenses-de-la-regie-des-alcools-des-courses-et-des-jeux.html
06.04	COMMISSION À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION (CLCC) – UNITÉ PERMANENTE ANTICORRUPTION (UPAC) https://www.upac.gouv.qc.ca/upac/diffusion-de-linformation/diffusion-des-renseignements-relatifs-aux-depenses.html
06.05	BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI) https://www.bei.gouv.qc.ca/organisme/diffusion-information/depenses.html

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sites 79

QUESTION QP1-003 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2021-2022 82

QUESTION QP1-004 : Pour l'année 2021-2022, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, employés qui ont vu leur mandat renouvelé, etc 83

QUESTION QP1-005 : Pour l'année 2021-2022, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité. 84

QUESTION QP1-006 : Pour l'année 2021-2022 le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité. 85

QUESTION QP1-007 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2021-2022. 86

QUESTION QP1-008 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2020-2021. 87

QUESTION QP1-009 : Nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste 88

QUESTION QP1-010 : Nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste. 89

QUESTION QP1-011 : Liste de tous les sondages commandés par le ministère en 2021-2022, en incluant les coûts. 90

QUESTION QP1-013 : Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère 91

QUESTION QP1-014 : Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2021-2022. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts. 92

QUESTION QP1-015 : Liste et détails de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2021-2022. 93

QUESTION QP1-016 : La liste de tous les concours et tirages réalisés. 94

QUESTION QP1-017 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation pour 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 95

QUESTION QP1-018 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022, les activités concernant le service des communications. 96

QUESTION QP1-264 : Budget alloué au BEI pour l'année 2021-2022. 97

QUESTION QP1-265 : Effectif autorisé pour l'exercice financier 2021-2022 98

QUESTION QP1-266 : Effectif du BEI en date du 31 mars 2021. Préciser, pour chacun des postes suivants, le nombre de policiers et le nombre de civils : enquêteurs et superviseurs aux enquêtes 99

QUESTION QP1-267 : Total des dépenses effectuées par le BEI, selon les plus récentes données disponibles 100

QUESTION QP1-268 : Nombre d'enquêtes ouvertes en 2021-2022, nombre d'enquêtes en cours et nombre d'enquêtes terminées 101

QUESTION QP1-269 : Délai moyen pour une enquête par le BEI en 2021-2022 102

QUESTION QP1-270 : Nombre de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du BEI en 2021-2022, ventilé par corps de police et par type de manquements 103

QUESTION QP1-271 : Toute correspondance entre le BEI et les directions de corps de police municipale, de corps de police autochtones, de la Sûreté du Québec, de la Ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique au sujet de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes en 2021-2022 104

QUESTION QP2-002 : Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente 105

QUESTION QP2-020 : Nombre de policiers ayant fait l'objet d'une enquête du BEI en 2021-2022, par types d'infractions et par corps policiers 106

QUESTION QP2-021 : Nombre d'enquêtes criminelles prises en charge par le BEI en 2021-2022, en cours, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au DPCP, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers 107

QUESTION QP2-022 : Nombre d'enquêtes sur des allégations d'infractions à caractère sexuel prises en charge par le BEI en 2021-2022, en cours, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au DPCP, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers 112

QUESTION QP2-024 : Projets, mesures, politiques ou programmes ayant fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS) 113

QUESTION 3 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2021-2022, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates des rencontres, le budget et les résultats obtenus.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Budget	Résultats
Le directeur du BEI n'a participé à aucun comité interministériel.	—	—	—	—

QUESTION 4 : Pour l'année 2021-2022[1], pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir :

a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration;

b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération;

c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération. Inclure leur cv;

d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

	A)	B)	C)	D)[2]
BUREAU DES ENQUÊTES INDÉPENDANTES (BEI)	Voir réponse à la question QP1-266	Le 11 décembre 2020, le projet de loi 72 a été sanctionné modifiant ainsi les conditions de travail de nos enquêteurs. Ceux-ci n'appartiennent plus aux Emplois supérieurs. En conséquence, le renouvellement des mandats est caduque de même que les nominations à durée déterminée.		1 389 $

1 La période concernée est du 1er avril 2021 au 28 février 2022.

2 Inclut l'ensemble des frais de déplacement et de représentation des membres de la direction, titulaires d'un emploi supérieur. En raison du Projet de loi 72, les frais de déplacement des enquêteurs sont exclus.

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

QUESTION 5 : Pour l'année 2021-2022, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.

Aucun

Les données sont en date du 28 février 2022.

Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers sont exclus.

QUESTION 6 : Pour l'année 2021-2022 le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité.

Bureau des enquêtes indépendantes	0

Données au 28 février 2022

QUESTION 7 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2021-2022.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2021-2022 OCCASIONNELS		
	Nbre total employés au 28 février 2022	Nbre employés occassionnels au 28 février 2022	%
Bureau des enquêtes indépendantes	48	1	2%

Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs.

Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers de corps d'emploi 899 sont exclus.

QUESTION 8 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2020-2021.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2020–2021 OCCASIONNELS		
	Nbre employés occasionnels au 28 février 2022 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nbre employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%
Bureau des enquêtes indépendantes	1	—	0 %

Les données sont en date du 28 février 2022

Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel saisonnier sont exclus.

QUESTION 9 : Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste.

Aucun

QUESTION 10 : Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.

Aucun

QUESTION 11 : Liste de tous les sondages commandés par le ministère en 2021-2022, en incluant les coûts.

Veuillez vous référer à la question QG-44.

QUESTION 13 : Liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer une description sommaire, le lieu, le coût, le nombre de participants, et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Formations, colloques et congrès

Description de l'activité	Nom de l'unité administrative	Nombre de participants	Date	Lieu	Coûts de l'inscription / personne
Formation Excel (base, intermédiaire et avancé)	Bureau des enquêtes indépendantes	3	Dates diverses	En ligne	310,00
Formation – Processus judiciaire	Bureau des enquêtes indépendantes	30	Dates diverses	Boucherville	420,00
Formation – Désescalade – état mental perturbé	Bureau des enquêtes indépendantes	4	Dates diverses	En ligne	99,00
Formation – Processus d'enquête	Bureau des enquêtes indépendantes	5	Dates diverses	ENPQ	814,00
Formation – Enquêtes sur les crimes à caractère sexuel	Bureau des enquêtes indépendantes	2	12 au 23 avril 2021	ENPQ	4 458,00
Formation – Activité d'intégration en enquête policière	Bureau des enquêtes indépendantes	2	Dates diverses	ENPQ	4 275,00

Contrats de formation

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu	Nombre de participants prévus
–	–	–	–	–	–

QUESTION 14 : Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour le ministère et chacun de ses organismes en 2021-2022. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

DOCUMENTS TRADUITS/CONTRATS OCTROYÉS	NOM DES FIRMES RETENUES	COÛTS ($)
TOTAL		1 552 $
Feuillet BEI	Anglocom	65
Bilan du BEI	Julie Dufresne	132
Bilan du BEI – Kahnawake	Julie Dufresne	126
Appel de candidature – agent de liaison autochtone	Julie Dufresne	171
Présentation du BEI – Wendake	Julie Dufresne	732
Appel de candidature – enquêteur autochtone	Julie Dufresne	158
Lettre de manquement	Julie Dufresne	168

Note : La période concernée est du 1er avril 2021 au 28 février 2022

Note : Exclut les mandats confiés à Infrastructure technologiques Québec (ITQ).

QUESTION 15 : Liste et détails de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2021-2022.

ADRESSES	NATURE DE LA DEMANDE
201, Place Charles-Le Moyne, Longueuil	Confection de deux plaques d'identification

Note : La période concernée est du 1er avril 2021 au 28 février 2022.

QUESTION 16 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;

b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;

c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;

d) la liste des concours qui ont pris fin.

Aucun concours mis sur pieds par le BEI au cours de l'année financière 2021-2022.

QUESTION 17 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2021-2022 et les prévisions pour 2022-2023 :

a) le nom de toutes les campagnes;

b) les coûts de ces campagnes;

c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;

d) les dates de diffusion de la campagne;

e) les objectifs visés par chaque campagne.

LISTE DES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION	FOURNISSEURS	COÛT ($)
Aucune campagne de publicité et de sensibilisation en 2021-2022 et aucune n'est prévue en 2022-2023.	—	—

QUESTION 18 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2021-2022 :

a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;

b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;

c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instances ou organismes;

d) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées;

e) Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2021-2022 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

a)	1 employé	–
b)	Dépenses totalisant :	3 992 $
c)	Aucun	–
d)	Influence communications (revue de presse – BEI, enquêtes indépendantes, opérations policières) :	13 253 $
e)	S. O.	–

Note : La période concernée est du 1er avril 2021 au 28 février 2022

QUESTION 264 : Budget alloué au BEI pour l'année 2021-2022 et prévisions pour 2022-2023

Budget alloué au BEI pour l'année 2021-2022 (k $)
7 888,60

QUESTION 265 : Effectif autorisé pour l'exercice financier 2021-2022

Effectif du BEI pour l'exercice financier 2021-2022
51,70

Le niveau d'effectifs est calculé selon la cible d'heures rémunérées, soit 94 498 heures pour l'année 2021-2022 (considérant que 1 ETC = 1 826,3 heures).

QUESTION 266 : Effectif du BEI en date du 31 mars 2022. Préciser, pour chacun des postes suivants, le nombre de policiers et le nombre de civils : enquêteurs et superviseurs aux enquêtes.

EFFECTIF DU BEI[1]	STATUT	
	CIVILS	POLICIERS RETRAITÉS
Agentes de secrétariat	2	–
Analyste	1	–
Attachée d'administration	1	–
Conseillers aux communications	1	–
Directeur	1	–
Directeur adjoint	1	–
Enquêteurs	19	9
Superviseurs	1	5
Coordonnateurs	–	1
Techniciennes en administration	3	–
Technicienne en droit	1	–

1 Incluant 1 employé occasionnel

QUESTION 267 : Total des dépenses effectuées par le BEI, selon les plus récentes données disponibles.

TYPE DE DÉPENSE	DÉPENSES EFFECTUÉES PAR LE BEI[1] (en $)
Salaire du personnel affecté au BEI[2]	5 717 781
Autres dépenses de fonctionnement du BEI	1 662 980

1 Données au 28 février 2022

2 Inclus les contributions de l'employeur, le temps supplémentaire, les primes et indemnités de départ.

QUESTION 268 : Nombre d'enquêtes ouvertes en 2021-2022, nombre d'enquêtes en cours et nombre d'enquêtes terminées.

Entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, le BEI a ouvert 52 dossiers d'enquêtes indépendantes, dont 35 ont été transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Outre ces 35 dossiers, le BEI a transmis au DPCP, 22 dossiers d'années antérieures. En date du 31 mars 2022, 17 enquêtes étaient en cours.

Entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, le BEI a ouvert 84 dossiers d'enquêtes sur des allégations relatives à une infraction criminelle. De ce nombre, 26 sont en cours d'enquête, 12 rapports ont été soumis pour étude auprès du DPCP. On dénombre 4 dossiers fermés par le directeur du BEI (Loi sur la police). Des accusations ont été déposées dans 2 dossiers. Par ailleurs, 16 dossiers d'enquêtes se sont avérés ne pas être de la juridiction du BEI. (Allégations qui ne sont pas visées par les articles 289, 289.1, 289.3 de la Loi sur la police, ni du mandat confié par le ministre de faire enquête sur toute allégation relative à une infraction criminelle commise par un policier, dans le cadre ou non de ses fonctions, et ce, lorsqu'elle est formulée par une victime ou un plaignant autochtone).

QUESTION 269 : Délai moyen pour une enquête par le BEI en 2021-2022.

Entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, le BEI a transmis pour étude au DPCP 57 rapports d'enquêtes initiées durant cette période ainsi que durant les années antérieures. Le délai moyen de traitement de ces enquêtes a été de 4,5 mois. Des 52 enquêtes indépendantes initiées durant cette période, 35 rapports d'enquêtes ont été soumis au DPCP dans un délai moyen de 4,3 mois.

Pour cette même période, le BEI a complété 68 enquêtes en allégations relatives à une infraction criminelle dans un délai moyen de 2,3 mois.

Depuis le 11 décembre 2020, le BEI est tenu de préciser le nombre et la durée moyenne des enquêtes impliquant un membre d'une communauté autochtone. Ainsi, entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, le BEI a mené 6 enquêtes indépendantes d'une durée moyenne de 5,2 mois. Le bureau a aussi pris en charge 41 enquêtes en allégations relatives à une infraction criminelle dont 25 ont été complétées dans un délai moyen de 4 mois.

QUESTION 270 : Nombre de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes en 2021-2022 ventilé par corps de police et par type de manquements.

Entre le 1er avril 2021 et le 28 février 2022, le directeur du BEI a transmis 2 correspondances à des directeurs de corps de police relativement aux obligations des policiers impliqués ou témoins ainsi que du directeur du corps de police impliqué prévues au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes.

– Service de police régional de Kativik (KRPF) : 1 manquement

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 289.2 de la Loi sur la police, le directeur du corps de police responsable de l'intervention policière ou de la détention n'a pas informé, sans délai, le BEI de la survenance de l'événement visé à l'article 289.1 de la Loi sur la police. Une intervention policière est survenue le 3 septembre 2021 vers 23h10. Ce n'est toutefois que le 4 septembre, vers 6h55, que le capitaine du (KRPF) a informé le BEI de la situation.

Également, contrairement à ce qui est prévu à l'article 2(1) du Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes, le directeur du corps de police impliqué n'a pas pris les mesures nécessaires pour sécuriser la scène de l'événement et pour s'assurer de la conservation de la preuve et de l'intégrité des lieux jusqu'à l'arrivée des enquêteurs du BEI. Le coroner, n'étant pas au courant de notre entrée au dossier, avait remis le corps à la famille. Le corps étant toujours au dispensaire, nous avons demandé au coroner de le garder pour la prise de photos par le SIJ. Le corps avait été complètement nettoyé et changé de vêtement, la famille y ayant eu accès.

– Sûreté de police de Listuguj (LUJ) : 5 manquements

Contrairement à ce qui est prévu à l'article 289.2 de la Loi sur la Police, le directeur du corps de police responsable de l'intervention ou de la détention n'a pas pris les mesures raisonnables pour éviter que les policiers impliqués et témoins discutent entre eux de l'évènement avant qu'ils aient transmis leur rapport au BEI, ce qui fait en sorte que, l'article 2, alinéa 1 et l'article 2, alinéa 2 du Règlement sur le déroulement des enquêtes indépendantes n'ont pas été respectés.

Cette situation fait en sorte que, concernant l'événement survenu le 15 mai 2021 à Listuguj, à la lecture des différents rapports et des rencontres effectuées le 17 mai 2021, nous constatons qu'aucune consigne n'a été transmise aux policiers impliqués et témoins de l'évènement. Ceci a eu pour effet que plusieurs dispositions du règlement n'ont pas été respectées par les policiers impliqués du service de police de Listuguj. Le policier impliqué est retourné surveiller la scène par manque d'effectifs, contrevenant à l'article 1, alinéa 1 du Règlement qui indique qu'un policier impliqué ou témoin doit se retirer de la scène de l'événement dès que possible.

De plus, les policiers impliqués n'ont pas remis leur rapport de l'évènement dans les 24 heures aux enquêteurs du BEI, contrevenant à l' article 1, alinéa 2 qui indique que le rapport doit être rédigé de manière indépendante, notamment sans consultation et sans influence, un compte rendu exact, détaillé et exhaustif portant notamment sur les faits survenus lors de l'événement, le signer et le remettre aux enquêteurs du Bureau des enquêtes indépendantes dans les 24 heures suivant l'événement, à moins que le directeur du BEI ne lui accorde un délai supplémentaire.

Également, deux agents ont discuté de l'intervention entre eux avant de rencontrer les enquêteurs du BEI, ce qui contrevient à l' article 1, alinéa 4, qui indique que, les policiers impliqués ou témoins doivent s'abstenir de communiquer avec un autre policier impliqué ou témoin au sujet de l'événement jusqu'à ce qu'il ait remis son compte rendu et qu'il ait rencontré les enquêteurs du BEI.

QUESTION 271 : Toute correspondance entre le Bureau des enquêtes indépendantes et les directions de corps de police municipale, de corps de police autochtones, de la Sûreté du Québec, de la Ville de Montréal et du ministère de la Sécurité publique au sujet de manquements constatés au Règlement sur le déroulement des enquêtes du Bureau des enquêtes indépendantes en 2021-2022.

Pour obtenir une copie de ces documents, une demande d'accès à l'information est nécessaire auprès du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI).

Toutefois, certaines de ces lettres sont déjà publiques à la suite de demandes d'accès à l'information et peuvent être consultées sur le site Web du BEI à l'adresse suivante : https://www.bei.gouv.qc.ca/organisme/acces-information.html

QUESTION QP2-02 : Estimation des dépenses budgétaires supplémentaires qui sont nécessaires pour que le ministère puisse couvrir le même niveau de service que l'année précédente.

Veuillez vous référer au budget de dépenses 2021-2022.

QUESTION QP2-020 : Nombre de policiers ayant fait l'objet d'une enquête du BEI en 2021-2022, par types d'infractions et par corps policiers.

Types d'infractions	Nombre de policiers				
	Corps de police autochtones	Corps de police autres	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Total
Aucune	2	1	7	4	14
Autre	1	1	1	0	3
Entrave à la justice	2	0	0	0	2
Entrée par effraction	2	0	0	0	2
Infraction à caractère sexuel	13	0	18	8	39
Stupéfiants	6	0	0	0	6
Voies de fait	10	1	8	12	31
Vol	1	0	0	0	1
Total général	**37**	**3**	**34**	**24**	**98**

La ventilation des données telle que demandée risque de compromettre le privilège de l'enquête en cours, les droits constitutionnels des personnes suspectes et le droit à l'anonymat des victimes et des témoins potentiels.

Mise en garde : la surreprésentation des corps de police autochtones est attribuable au mandat confié au BEI par le ministre d'enquêter sur toutes infractions criminelles commises par un policier lorsque le plaignant ou la victime est autochtone.

QUESTION QP2-021 : Nombre d'enquêtes criminelles prises en charge par le BEI en 2021-2022, en cours, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au DPCP, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers.

Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Menace	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	22	10	0	4	0	8
Infraction à caractère sexuel	34	12	4	7	2	9
Entrave à la justice	2	1	0	0	0	1
Fraude	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	1	0	0	0	0	1
Vol	1	1	0	0	0	0
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	2	0	0	1	0	1
Hors mandat	16	0	0	0	0	0
Stupéfiants	6	2	0	0	0	4
Total	**84**	**26**	**4**	**12**	**2**	**24**

Corps de police autochtones						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	1	0	0	0	0	1
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	2	1	0	0	0	1
Entrée par effraction	1	0	0	0	0	1
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Hors mandat	3	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	10	3	2	1	0	4
Menace	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	6	2	0	0	0	4
Voies de fait	9	4	0	0	0	5
Vol	1	1	0	0	0	0
Total	**33**	**11**	**2**	**1**	**0**	**16**

Corps de police autres						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	0	0
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Hors mandat	2	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	0	0	0	0	0	0
Menace	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	1	0	0	1	0	0
Vol	0	0	0	0	0	0
Total	**3**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**

Corps de police municipaux						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	1	0	0	1	0	0
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Hors mandat	8	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	16	5	1	6	2	2
Menace	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	6	5	0	0	0	1
Vol	0	0	0	0	0	0
Total	**31**	**10**	**1**	**7**	**2**	**3**

Sûreté du Québec						
Types d'infractions	Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
Aucune	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	0	0	0	0
Enlèvement séquestration	0	0	0	0	0	0
Entrave à la justice	0	0	0	0	0	0
Entrée par effraction	0	0	0	0	0	0
Fraude	0	0	0	0	0	0
Harcèlement	0	0	0	0	0	0
Hors mandat	4	0	0	0	0	0
Infraction à caractère sexuel	7	4	1	0	0	2
Menace	0	0	0	0	0	0
Parjure	0	0	0	0	0	0
Stupéfiants	0	0	0	0	0	0
Voies de fait	6	1	0	3	0	2
Vol	0	0	0	0	0	0
Total	**17**	**5**	**1**	**3**	**0**	**4**

La ventilation des données telle que demandée risque de compromettre le privilège de l'enquête en cours, les droits constitutionnels des personnes suspectes et le droit à l'anonymat des victimes et des témoins potentiels.

Mise en garde : la surreprésentation des corps de police autochtones est attribuable au mandat confié au BEI par le ministre d'enquêter sur toutes infractions criminelles commises par un policier lorsque le plaignant ou la victime est autochtone.

QUESTION QP2-022 : Nombre d'enquêtes sur des allégations d'infractions à caractère sexuel prises en charge par le BEI en 2021-2022, en cours, fermées par le directeur du BEI et à l'étude au PDCP, ainsi que le nombre de décision du DPCP sans accusation et accusation, par types d'infractions et par corps policiers.

Nombre d'enquêtes prises en charge par le BEI en 2021-2022	En cours	Fermées par le directeur du BEI	À l'étude au DPCP	Décisions DPCP avec accusation	Décisions DPCP sans accusation
34	12	4	7	2	9

QUESTION QP2-024 : Projets, mesures, politiques ou programmes ayant fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS).

Aucun